

## FLASH info n° 2022 - 11

Du 6 juillet 2022

A l'attention des :

- Présidents d'amicales de région et de compagnie.
- membres du conseil d'administration,
- contrôleurs des comptes,
- secrétaires et trésoriers des amicales,
- représentants d'agēa sénior auprès de CAVAMAC, PRAGA & CNRPL...,
- conseillers du président

### Suivi des adhésions à AGEA SENIOR par les Amicales de Compagnie et de Région

Bonjour à tous,

Suite à la décision prise en Conseil d'Administration d'AGEA SENIOR le 19 mai 2022 à PARIS, je suis chargé de vous informer de la procédure mise en place facilitant l'adhésion, de nos confrères actifs sortants, à nos différentes instances de retraités.

L'accord passé entre AGEA SENIOR et AGEA, signé par notre Président Gérard LEBEGUE, permet à Madame RAMOND, secrétaire d'agēa sénior, d'accéder aux listes AGEA de nos confrères quittant la profession. Cette démarche nous donne l'avantage d'intervenir en amont et ainsi d'augmenter nos chances d'adhésion.

Chaque Amicale de Région et de Compagnie doit nommer un responsable de prospection et de suivi des futurs adhérents au sein de son conseil.

Le fichier des prospects contactés par Madame RAMOND sera transmis à cette personne, qui devra faire retour des contacts pris et de leurs résultats dans un délai d'un mois.

Le but et l'intérêt de cette démarche est de conduire à la double adhésion permettant ainsi l'augmentation de nos effectifs et par conséquent de nos ressources.

Je suis chargé du suivi de cette opération et vous remercie de me faire retour des coordonnées de la personne missionnée à cette fonction.

Je reste à votre disposition pour tout questionnement et vous renouvelle toute mon amitié.

Le 6 juillet 2022  
Pascal ROBIN